

EDIsignature

Nouvelles fonctionnalités EDIsignature Version 2.2 - Juin 2021

Sommaire

<i>Préambule</i>	2
I. EN RÉSUMÉ.....	3
II. Les nouvelles fonctionnalités en détail	4
A. Diverses améliorations	4
B. La gestion du multi-entité	4
C. Nouveau circuit : CS13a – Envoi d'un contrat à un courtier non connu sur EDISignature	5
III. Les fonctionnalités à venir.....	7

Préambule

Cette note a pour objectif de vous présenter les nouvelles fonctionnalités qui seront à votre disposition à compter du 10 juin 2021 sur la plateforme de tests et fin juin 2021 sur la plateforme de production.

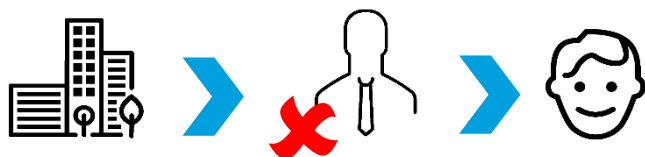
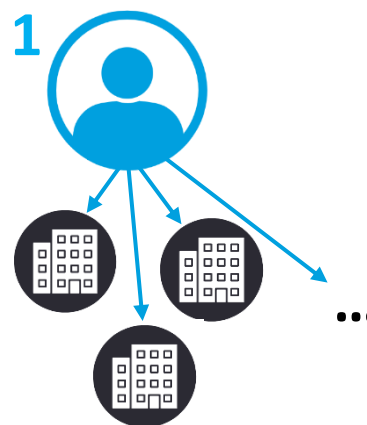
D'autres fonctionnalités sont attendues en 2021, retrouvez la liste dans le chapitre « Fonctionnalités à venir ».

I. EN RÉSUMÉ



Diverses améliorations (**Notification expiration proche et amélioration de sécurité mineure**)

La gestion du multi-entités



Nouveau circuit : assureur → courtier non référencé → client

(CS13a – Envoi d'un contrat à un courtier non connu sur EDISignature)

II. Les nouvelles fonctionnalités en détail

A. Diverses améliorations

- **Notification expiration proche**

A présent, lorsqu'un circuit arrive à expiration dans 15 jours, un courriel de notification est envoyé au gestionnaire du circuit pour l'en avertir.

- **Amélioration de sécurité mineure**

Un correctif mineur a été apporté sur la plateforme EDISignature afin d'améliorer la sécurité de celle-ci.

B. La gestion du multi-entités

A présent, il est **possible pour un utilisateur d'appartenir à plusieurs sociétés et d'agir au nom de l'une ou l'autre sans avoir à changer de compte**, ni d'adresse électronique.

Pour la mise en place du multi-entités, une action du support EDICourtage est nécessaire pour l'administrateur de votre société à minima.

Contactez le support à support@edicourtage.fr

C. Nouveau circuit : CS13a – Envoi d'un contrat à un courtier non connu sur EDIsignature

Ce nouveau circuit est utilisable uniquement par les assureurs connectés.

A présent, il est possible d'adresser des circuits à des courtiers non référencés sur la solution EDIsignature. Toutefois, le courtier non référencé n'aura pas la possibilité d'effectuer certaines actions comme la gestion des documents et la personnalisation.

Quelles sont les différences avec le circuit pour les courtiers référencés (CS05B - Envoi d'un contrat au courtier connecté à EDIsignature) ?

- **Pour l'assureur : Aucune différence !** L'assureur peut utiliser la solution que le courtier soit référencé ou non sur EDIsignature.
- **Pour le courtier :**

	Courtier référencé	Courtier non référencé
Marque blanche (logo du courtier)	✓	✗
Gestion des documents courtier dans la transaction	✓	✗
API et/ou interfaçage avec le logiciel de gestion du courtier	✓	✗
Récupération des documents	Par courriel + plateforme + API	Par courriel uniquement
Multi-utilisateurs	✓	✗

Quelles sont les étapes de ce circuit ?

En synthèse les étapes de ce nouveau circuit sont schématisées ci-après et mettent en exergue les différences avec le circuit pour les courtiers référencés.

Ce circuit est aussi décrit brièvement dans notre « [Descriptif des circuits disponibles](#) » présent sur la FAQ, dans la partie Guides et procédures.



ETAPE 1

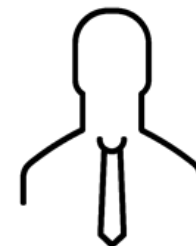
L'assureur dépose les documents contractuels (CP, CG, ...) à l'attention du courtier **et saisit les coordonnées du courtier**

m EDIsignature



Le courtier valide les documents de l'assureur, et saisit les coordonnées de son client
Il n'a pas la possibilité d'ajouter ses documents

ETAPE 2



ETAPE 3



Après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents (ceux de l'assureur et du courtier)
Le client signe à distance **(pas de présentiel)**



Après signature par le client, l'ensemble des documents signés sont transmis au client, au courtier (par mail seulement) et à l'assureur

En bleu : les différences par rapport au circuit d'un courtier référencé

III. Les fonctionnalités à venir

Paramétrage et administration :

- **Notifications** : Envoi et configuration des courriels de relances automatiques.
- **Gestion des courriels de relance** : Possibilité d'avoir des courriels de relance dont le contenu est différent du courriel de notification initial.
- **Gestion de l'abonnement des notifications** : Permettre aux adhérents de configurer les courriels de notification générés par EDIsignature.

Nouvelles fonctionnalités « utilisateur » :

- **Gestion d'un approbateur** : Permettre de gérer un « approbateur » dans les circuits qui validera (ou non) l'envoi du circuit au destinataire suivant (courtier, assureur ou signataire selon le circuit utilisé)

Nouvelles fonctionnalités « plateforme » :

- **Gestion des refus** : Remplacer le texte libre des motifs de refus par une liste de motifs prédéfinie.
- **Purge des dossiers** : Gérer l'effacement des données archivées au-delà de la période de conservation prévue (contrainte RGPD).